

# Manque d'ambition

Carlo Thelen, chef économiste de la Chambre de commerce

De 2006 à 2008, le taux de croissance de notre économie a été de 4,1% l'an, la croissance de l'emploi de 4,3% (13.700 créations par an) et le concours de cette donnée extraordinaire a permis, au niveau des finances publiques, de maintenir un solde moyen proche de zéro au niveau de l'Etat central, et un excédent moyen de 1 milliard dans le giron des finances publiques de l'Administration publique, comprenant l'Etat, les communes et la sécurité sociale.

Sur la période de 2009 à 2011, le taux de croissance, ou plutôt de décroissance, annuel a affiché -1,0%, l'emploi n'a crû plus qu'à concurrence de 6.500 unités l'an, le déficit annuel de l'Administration centrale a atteint 1 milliard d'euros et même l'Administration publique a éprouvé un déficit de l'ordre de 300 millions d'euros. Dont acte.

Une extrapolation des chiffres prévisionnels de la période 2012 à 2014 montre, dans un scénario à politique inchangée, une image tout aussi morose. En effet, les prévisions notifiées à Bruxelles dans le contexte de la 13<sup>e</sup> actualisation du Programme de stabilité et de croissance indiquent une poursuite de la dégradation des finances publiques.

La crise a provoqué une césure au niveau des équilibres macroéconomiques, également au Grand-Duché: le potentiel de croissance a été réduit de moitié, la création d'emplois piétine, le chômage monte (surtout celui des jeunes), les marges des entreprises diminuent, le secteur financier ne saura plus contribuer à notre richesse comme par le passé, etc.

Elle est une réalité qui dérange, mais c'est bien une évidence à laquelle le Luxembourg doit se conformer. Les arbres ne montent jamais jusqu'au ciel.

Quels ont été les derniers éléments de réponse apportés par les autorités publiques?

Parmi les mesures annoncées, citons celles mises en avant par le ministre de l'Economie, fin avril. Sous le titre de «pacte pour la croissance», ces mesures visent à compléter le volet «assainissement des finances publiques» par un volet «croissance».

Les mesures s'inscrivent dans cinq champs d'action, à savoir la R&D et l'innovation, l'éducation, l'énergie, l'emploi et l'inclusion sociale. Ces mesures vont dans le bon sens mais ne peuvent pas occulter le fait que notre économie est incapable, depuis 2008, de renouer avec ses taux de croissance historiques. De surcroît, les mesures n'incluent ni la dimension entrepreneuriale, ni ne poursuivent l'agenda – si souvent annoncée – en faveur de la simplification administrative.

Or, une approche fragmentaire et isolée n'est pas suffisante. Seule une réponse cohérente et qui mette l'entrepreneur et son environnement au centre de l'attention permet d'accélérer la création d'emplois, de résorber le chômage, de donner une perspective aux jeunes et, in fine, de créer des bases imposables.

Ne nous trompons pas: la réalité économique selon laquelle la création de richesses doit précéder sa redistribution n'a pas été réfutée par la crise, au contraire!

Pour ce qui est du volet du redressement des comptes publics, le ministre des Finan-

ces a présenté, fin avril, un paquet d'ajustement de 535 millions d'euros pour 2013. Ces mesures portent (timidement) sur la réduction des dépenses de consommation de l'Etat, la baisse de certaines dépenses d'investissement, le report de l'accord salarial dans la fonction publique, la baisse de certaines subventions. Sont en outre visés le non-ajustement des pensions aux salaires réels et la refonte des chèques-services. Ce plan de réduction des dépenses est complété par un resserrement fiscal représentant 185 millions d'euros.

## Morale sans vision

Nonobstant ce programme d'assainissement des finances publiques, l'Administration centrale afficherait un déficit de l'ordre de 1,057 milliard en 2013. En 2014, le déficit avoisinerait 0,808 milliard sous l'hypothèse d'une croissance de 3,3% en termes réels.

En 2015, le déficit de l'Etat central s'aggraverait de nouveau, pour atteindre 1,236 milliard d'euros, soit 2,4% du PIB (lequel progresserait de 4,1%), et ce sous l'effet des moins-values fiscales tirées de la TVA sur le commerce électronique à partir de cette date.

Ainsi, ce programme – qui se base par ailleurs sur des prévisions optimistes en matière de taux de croissance – est à considérer comme une première étape assez plane afin de renouer avec des finances publiques plus équilibrées. Suite à l'insuffisance des mesures annoncées, l'on pouvait attendre avec impatience le discours du Premier ministre sur



Carlo Thelen

l'état de la nation début mai. Un discours moralisateur, dont les timides points positifs concernent notamment la reconnaissance de l'importance de l'Europe et de l'ouverture économique, l'annonce du maintien à un niveau élevé des investissements publics, davantage de sélectivité au niveau de quelques transferts sociaux et l'annonce de l'organisation d'une table ronde en vue d'accélérer les projets d'infrastructures à travers notamment la mise à plat des problèmes procéduraux. Le discours a donné lieu à peu d'impulsions nouvelles, surtout à moyen et à long terme et à peu de propositions concrètes ou novatrices.

Finalement, il reflète le manque d'ambition des décisions politiques de ces derniers mois et l'absence d'une vision à long terme pour notre pays, alors que les défis à affronter par notre société sont multiples et extrêmement complexes.